

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 144 (1999)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Armée suisse, le syndrome du bancomat?  
**Autor:** Boillet, Pierre Alain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348727>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

reste normale, bien qu'au mois de mai, conséquence de la guerre, le flux des réfugiés à la frontière dépasse 5000 personnes, surtout venues du Kosovo. L'arrestation au Kenya du chef du PKK, Abdullah Öcalan, provoque surtout à Genève et à Berne, comme dans le reste de

l'Europe, l'occupation de missions diplomatiques, de bâtiments de l'ONU. Dans le même temps, des troupes doivent appuyer les autorités cantonales dans les régions touchées par les inondations et par les avalanches de l'hiver précédent.

Quatre opérations, soit la garde d'une trentaine de bâtiments sensibles à Berne et à Genève («CHRONOS»), la gestion de quelques camps d'accueil pour demandeurs d'asile («ASYL»), l'envoi de 3

Suite page 6

## Armée suisse, le syndrome du bancomat?

Des pilotes de *Super-Puma*, envoyés dans la précipitation pour l'aide humanitaire en Albanie, dorment à Bari-Italie, la première nuit dans la boue, la deuxième nuit sur une palette en bois, avec pour tout soutien logistique leur carte de crédit et leur téléphone portable personnel. Des soldats de milice, souvent convoqués en urgence en dehors des dates planifiées et connues des cours de répétition, jouent jour et nuit les caméras de surveillance gratuites derrière des rouleaux de barbelés à Genève, Berne et Zurich. D'autres jouent les surveillants gratuits de centres d'attente pour requérants d'asile, d'autres les préparateurs de pistes gratuits pour la coupe du monde de ski, d'autres les cibares gratuits pour la Fête fédérale de tir, d'autres les manœuvres et conducteurs de machines de chantiers gratuits pour dégager des terrains avalanchés ou construire des passerelles de bois en cas de montée des eaux à la fonte des neiges. (...)

Quelle est cette situation curieuse de nos soldats de milice, main-d'œuvre gratuite soustraite à l'économie privée et publique? Quels sont les effets pervers de telles pratiques sur l'économie, lorsqu'elles cessent d'être exceptionnelles pour s'installer dans la continuité? Quelles sont les idées qui se développent dans l'esprit d'un soldat-caméra-de-surveillance-gratuite, par ailleurs patron de PME, lorsqu'il accomplit son tour de garde derrière les barbelés de la rue de Lausanne - déserte - un dimanche matin entre 4 et 6 heures? Il est fusilier de montagne, entraîné au tir de combat en formation, mais sa mission lui enjoint, s'il aperçoit quelque chose de suspect, d'appeler la police et de quitter sa position par le chemin de fuite... En effet, il n'est ni formé, ni entraîné, ni équipé pour une intervention de type police.

L'armée de milice n'est pas un sous-prolétariat politiquement muet et gratuit que l'on pourrait engager indéfiniment et sans compte! L'*homo politicus helveticus* qui «tire» sans compter de la main-d'œuvre de milice gratuite, comme certains apprentis «tirent» sans compter de l'argent au bancomat dès leur premier salaire, devrait se rappeler que le soldat de milice est citoyen-votant et acteur de l'économie nationale. (...)

Si nous disons oui sans réserve à l'engagement de l'armée, même de milice, lorsqu'il faut porter secours en urgence à des personnes en cas de catastrophe, nous disons fort et clair: halte-là, lorsque par facilité, habitude ou lâcheté, on engage des citoyens-acteurs de l'économie nationale en tant que sous-prolétariat gratuit en uniforme pour des tâches qui ne relèvent pas de la défense militaire de la nation. (...)

**lt-col Pierre Alain Boillet**

*Bulletin Société militaire genevoise*, mai 1999.